



## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Vendredi 2 au dimanche 4 février**

Formation initiale d'arbitres

**Jeudi 8 février**

Réunion LFNA avec les clubs  
Commission Jeunes  
Commission de Discipline

## SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 7
Avis aux éducateurs.....	p. 8
PV Commission Sportive.....	p. 11
PV Commission Litiges et Contentieux.....	p. 20
PV Commission Jeunes.....	p. 23
Opérations diverses.....	p. 28
Mini-jeu.....	p. 31

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU

PROGRAMME ÉDUCATIF  
FÉDÉRAL

Les interventions PEF sont  
de retour pour les  
vacances de février !  
Plus d'informations en  
page 3

## eCOUPE DE FRANCE

**ÉCRIS TA  
LÉGENDE**

DES PREMIERS TOURS À LA FINALE,  
REPRÉSENTE LES COULEURS DE TON CLUB  
JUSQU'AU CNF CLAIREFONTAINE  
ET AFFRONTE DES JOUEURS PROS.

INSCRIS-TOI SUR [eCOUPEDEFRANCE.FFF.FR](http://eCOUPEDEFRANCE.FFF.FR)

LA FIN DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU DIMANCHE 4 FÉVRIER

Plus d'informations et lien d'inscription page 5

## FINALES FETIS LAHITTE

Les finales du FETIS LAHITTE, en U11G et U13F, auront lieu le :

**Samedi 10 février**

**Au gymnase de Civaux**

Plus d'informations page 3

## FORMATION DIRIGEANTS

"Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet"

**Samedi 10 février de 8h30 à 12h30**

**au District**

Lien d'inscription page 8



## PARTENAIRE



CRÉDIT AUTO

### Vos usages évoluent, nos solutions de financement vous suivent

Vous accompagner pour réussir votre virage vers la mobilité électrique.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre réservée aux particuliers, en vigueur au 01/02/2024, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.

[Je réalise une simulation](#)



Pour réaliser la simulation : [cliquez ici](#)



## AVIS AUX CLUBS

### INTERVENTIONS PEF

Dans la continuité des actions menées lors des vacances de la Toussaint, le District de la Vienne propose, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), une intervention lors de vos stages organisés pendant les vacances de février (du 19/02 au 01/03).

Comme vous le savez, ce programme éducatif fédéral vise à renforcer les valeurs citoyennes et celles du football, notamment le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

**L'animation proposée durera une demi-journée durant laquelle les joueur(euse)s devront répondre à des questions par l'intermédiaire d'un biathlon.**

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous le communiquer par retour de mail en indiquant le jour que vous préférez, la catégorie concernée ainsi que l'effectif envisagé.

Pour une intervention plus enrichissante et dynamique nous demandons qu'il y ait 15 jeunes minimum d'inscrits. Si votre club ne peut pas assurer ces nombres de présence, il est tout à fait possible de vous regrouper avec un club voisin.

#### **PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE**

Pour toute demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathan par mail ([apprentis@foot86.fff.fr](mailto:apprentis@foot86.fff.fr)) ou par téléphone au 05 49 61 17 35.

### FINALES FETIS LAHITTE

**Les finales du Challenge Fétis-Lahitte U11 et U13F se dérouleront :**

**Samedi 10 février 2024**

**au gymnase de Civaux**

Le Challenge Fétis-Lahitte a été reconduit cette saison par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. La phase départementale a débuté le **samedi 13 janvier** (1<sup>er</sup> tour).

- Challenge Fétis-Lahitte U11

Les finalistes sont :

- SO Châtelleraut
- FC Biard
- Stade Poitevin FC
- GJ VVM Chauvigny

**Les 2 premiers se qualifieront pour la phase régionale.**

- Challenge Fétis-Lahitte U13F

Les finalistes sont :

- SO Châtelleraut
- ES Poitiers 3 Cités
- Stade Poitevin FC
- Poitiers ASAC / ES Buxerolles

**L'équipe terminant première se qualifiera pour la phase régionale.**

*Le dossier club a été transmis aux finalistes par mail.*

### FESTIVAL FOOT U13F

**Le premier tour du Festival Foot U13 Pitch Féminin se déroulera :**

**Samedi 17 février 2024**

À cette occasion 16 équipes sont engagées, et 8 atteindront la finale départementale.

*Les différentes poules et le dossier d'organisation vont être transmis prochainement.*



## PERTURBATIONS ROUTIERES

Le mouvement social des agriculteurs génère quelques perturbations routières. Certains clubs nous ont fait part de leur questionnement sur le maintien des rencontres.

Nous comprenons, bien évidemment, ces préoccupations, mais pour autant, il n'apparaît pas pertinent, dans l'état actuel de la situation, de reporter l'ensemble des rencontres programmées compte tenu du calendrier déjà très chargé.

Nous vous rappelons le règlement concernant cette situation :

**« En cas d'absence de l'une ou des deux équipes à l'heure prévue au coup d'envoi de la rencontre, l'arbitre constatera définitivement le forfait de l'une ou des deux équipes 15 minutes après l'heure prévue. Il le mentionnera sur la Feuille de Match. Toutefois, si un club n'a pas pu présenter son équipe sur le terrain à l'heure fixée, par suite d'un retard dûment prouvé et que toutes les dispositions ont été prises par le club pour arriver au lieu de la rencontre, le délégué puis en dernier recours l'arbitre, jugera si le match peut se jouer.**

**Sauf à relever d'un caractère insurmontable, le fait pour une équipe de ne pas se présenter sur le terrain le jour de la rencontre entraîne pour celle-ci la perte du match par forfait. ».**

La Commission compétente statuera sur d'éventuels litiges portant sur cette question. Il appartiendra au club qui n'aura pas réussi à se déplacer sur le lieu du match, d'apporter les éléments démontrant qu'il lui était impossible de se présenter au coup d'envoi à l'horaire prévu, dans des conditions raisonnables.

## INTEMPÉRIES

En cette période d'intempéries, nous nous permettons de vous rappeler que les clubs recevant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30**.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevant concernés.

### **Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :**

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Epreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné**. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).

## DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

Du fait des nombreux arrêtés sur les terrains, et des perturbations routières, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs**.

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires.



## eCOUPE DE FRANCE

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se feront sur la plateforme **Toornament**. Elles sont actuellement ouvertes et se clôtureront le **dimanche 04 février à 23h30**.

Lien d'inscription > [CLIQUEZ ICI](#)

### QUI PEUT PARTICIPER ?

L'eCoupe de France est ouverte à **tous les licencié(e)s FFF de + de 16 ans – nés avant le 01/01/2008** sous réserve de leur acceptation par leur Ligue ou district d'appartenance.

**Une autorisation parentale** est requise pour les mineurs (à adresser par mail à [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr))

> [Autorisation-parentale-eCoupe de France fff -mineurs](#)

### MODE DE JEU

L'eCoupe de France se joue exclusivement sur le jeu **EA FC 24** avec console **PS5** ou consoles **Xbox Series**, via la fonctionnalité « cross-play », en match classique 1 vs 1.

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

#### *Phases départementales organisées par les Districts (février – mars)*

La phase départementale organisée par le District de la Vienne aura lieu **en ligne (online)** du **lundi 05 février au vendredi 08 mars 2024** (dates prévisionnelles en fonction du nombre de participants et du nombre de tours).

#### *Phases régionales organisées par les Ligues (avril)*

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) organisera sa phase régionale **en physique (offline)** le **samedi 30 mars 2024 à Bordeaux** avec 8 joueurs. Un **seul joueur de chaque District sera concerné par cette finale régionale**, soit le vainqueur départemental. Pour certains Districts, qui seront directement contactés par la LFNA, une seconde place pourra être octroyée.

Le tournoi est limité à 32 joueurs (pas de limite par club).

Plus d'informations sur notre site : [cliquez ici](#)





## REUNION LFNA AVEC LES CLUBS

**Jeudi 8 février - 19 heures**  
**Maison de la forêt - Montamisé**

Tous les thèmes peuvent être évoqués, les enjeux sportifs, ainsi que le plan d'action de la Ligue pour la fin du mandat. Ce sera l'occasion d'échanger avec le nouveau Directeur Général de la Ligue, M. Christophe Fugerey qui a pris ses fonctions le 2 janvier dernier. Une dotation sportive sera offerte. Les clubs ayant participé à l'opération de co-financement des tablettes à l'automne dernier se verront remettre leur matériel.

Pour des raisons de logistique, l'inscription s'effectue en [cliquant ici](#).

## APPEL À PROJET « MON CLUB AIME LES JEUX »

Le Comité Régional Olympiques et Sportif de Nouvelle-Aquitaine a le plaisir de vous partager un Appel à Projet « Mon Club Aime les Jeux », qui permettra aux lauréats de prendre part aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en tant qu'ambassadeurs du sport Néo-aquitain !

Il vous invite à prendre en compte ces informations et à les relayer au sein de votre club.

Ce projet a été initié dans le cadre de l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et a pour but de valoriser des actions et initiatives menées en faveur du sport, sur la région. Ce projet s'adresse aux 14/25ans licenciés des clubs en Nouvelle-Aquitaine et se base sur six thématiques :

- L'excellence environnementale
- Les initiatives pour la santé
- L'accompagnement éducatif
- Le principe de cohésion sociale
- L'inclusion
- La promotion des valeurs de la citoyenneté

Les jeunes vont devoir proposer une action qui a été réalisée ou qui est en cours au sein des clubs, en lien avec l'un des thèmes cités ci-dessus. Par équipe de 5 maximum (4 jeunes + 1 adulte référent), les participants déposeront le ou les projets en ligne, puis un Jury procédera à la nomination des lauréats.

Le but est de valoriser votre implication et votre engagement en faveur du sport et de ses valeurs mais aussi, de récompenser les jeunes pour leur participation en leur offrant la possibilité d'aller vivre une expérience unique et inoubliable, à Paris ou à Bordeaux, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Cet appel à projet est une réelle opportunité pour les participants de découvrir le sport olympique et paralympique de haute performance en étant directement sur les lieux des Jeux, tout en étant ambassadeurs.

Lien d'inscription : [cliquez ici](#)

**Fin des inscriptions le 29 février 2024.**

## FDVA - APPEL À PROJETS

Le FDVA 2024 "Fonctionnement et Projet Innovant" est lancé.

**CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.**

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **28 mars 2024**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : [cliquez ici](#).



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.**

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

**Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains**, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

### ÉCOLE D'ARBITRAGE

Comme précisé dans le calendrier prévisionnel transmis en début de saison, la troisième école d'arbitrage aura lieu le **vendredi 16 février prochain** au siège du District de la Vienne de Football – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.

Rendez-vous à 18h45 pour un début à 19h.

**Programme :** loi 12 (fautes et incorrections), séance vidéo sur les incontournables et quizz interactif en groupe.

Merci de répondre au questionnaire reçu par mail concernant votre participation ou non.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### FORMATIONS DE DIRIGEANTS

# FORMATIONS DE DIRIGEANTS

## PRESENTIEL

MOBILISER ET  
ANIMER UNE ÉQUIPE  
AU SERVICE D'UN  
PROJET



SAMEDI 10 FÉVRIER 2024  
AU DISTRICT 8H30-12H30

CONSTRUIRE ET  
PROMOUVOIR UN PROJET



SAMEDI 23 MARS 2024  
AU DISTRICT 8H30-12H30

OPTIMISER LES  
RESSOURCES  
FINANCIÈRES DE MON  
CLUB



LUNDI 15 AVRIL 2024  
AU DISTRICT 18H30-22H30

## VISIOCONFERENCE

ACCOMPAGNER UNE  
ÉQUIPE  
U6\_A\_U11



LUNDI 19 FÉVRIER 2024  
18H-20H

PRÉPARER ET  
ANIMER UNE  
REUNION



JEUDI 29 FÉVRIER 2024  
12H-14H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>





## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



**Saison 2023 - 2024**

### DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.



### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

### ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS  
aallouis@lfna.fff.fr  
06 44 28 33 94



Tony RICHARD  
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine  
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur [maLFNA.fr](http://maLFNA.fr) !



## COMMISSION SPORTIVE

Commission du mercredi 31 janvier 2024  
Procès-verbal n° 14

**Président** M. Éric MAIOROFF  
**Présent** MM. Jean-Louis OLIVIER, Didier DANIEL et Grégory BOUCHET

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 13 sans modification

\*\*\*\*\*

**A noter les prochaines dates de rattrapages :**

-18/02/24  
-25/02/24  
-17/03/24  
-31/03/24  
-21/04/24  
-28/04/24 (sauf D1 et D2)  
-1/05/24  
-8/05/24  
-12/05/24

Les dates de rattrapage seront actualisées en fonction du parcours des équipes dans les différentes Coupes.



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	6	25/11/23	26529431	St Benoit (1)	Montmorillon (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529433	Valdivienne (1)	Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529435	Chasseneuil St Georges (1)	Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	10	10/12/23	26529455	Valdivienne (1)	Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	10/12/23	26529456	Antran (1)	St Benoit (1)	Arrêté municipal	17/02/24
D1	/	11	14/01/24 26/01/24	26529461	Montamisé (1)	Viçq sur Gartempe (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D1	/	11	13/01/24 27/01/24	26529464	St Benoit (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D1	/	11	13/01/24 27/01/25	26529466	Valdivienne (1)	Stade Poitevin (3)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	A	6	26/11/23	2666803	Mignaloux Beauvoir (2)	Ingrandes (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	A	8	19/11/23 07/01/24	2666816	La Pallu (1)	Ingrandes (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	10	10/12/23	2666827	La Pallu (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D2	A	10	10/12/23	2666828	Mirebeau (1)	Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666833	Nord Vienne (1)	Avalles en Châtelleraut (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666835	Vouneuil Béruges (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	18/02/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666838	La Pallu (1)	Oyré Dangé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	6	26/11/23	26664866	Valence en Poitou OC (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	B	6	26/11/23	26664869	Brion St Secondin (1)	Poitiers CEP (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	B	6	25/11/23	26664872	Rouillé (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D2	B	8	19/11/23 07/01/24	26664880	Brion St Secondin (1)	Valence en Poitou OC	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	10/12/23	26664894	Rouillé (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Terrain impraticable	17/02/24
D2	B	10	10/12/23	26664896	Fleuré (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D2	B	11	14/01/24 28/01/24	26664899	Poitiers Cep (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	B	11	13/01/24 27/01/25	26664902	ACG Foot Sud 86 (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	B	12	21/01/24	26664905	Chauvigny (3)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	8	19/11/23 07/01/24	26817989	Moncontour (1)	Cernay-St Genest/L'Erviègne (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D3	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26817985	Coussay les Bois (1)	Poitiers ASAC (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	6	25/11/23 23/12/23	26667028	FC 3 Vallées 86 (3)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	18/11/23 06/01/25	26667103	St Maurice Gençay (1)	Sommiers-St Romain (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D3	D	8	18/11/23 06/01/32	26667330	Lusignan (1)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	10	20/01/24	26667335	Vivonne (1)	Lusignan (1)	Reporté sur place terrain impraticable	à définir
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559787	Coussay en Mirebeau (1)	Samarçolles (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559786	Vouzailles (1)	ASM (1)	Décision de la commission Litiges et Contentieux	à définir
D4	B	6	26/11/23	26559859	Cenon/Vouneuil (1)	Ozon (3)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	B	8	19/11/23 07/01/24	26559866	Cenon/Vouneuil (1)	Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	8	19/11/23 07/01/24	26818792	Dissay (1)	Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	8	19/11/23 07/01/24	26667158	Vallée du Salleron (1)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	D	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26667157	Adriers (1)	Nalliers (1)	Terrain impraticable	à définir
D4	D	10	21/01/24	26667169	Leignes sur Fontaine (2)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	8	19/11/23 07/01/24	26837054	Boivre (2)	Vouneuil Béruges (2)	Arrêté municipal	25/02/24
D5	A	8	19/11/23 07/01/25	26560132	St Léger de Montbrillais (2)	Beuxes (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26560127	Monts sur Guesnes (1)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667478	Oyré-Dangé (3)	Pleumartin-La Roche Posay (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667480	Antran (3)	Viçq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823049	Viçq sur Gartempe (3)	Buxeuil (1)	Terrain impraticable	à définir
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823048	Coussay les Bois (2)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892393	Avalles en Châtelleraut (3)	Jaunay-Marigny (3)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892395	Beaumont St Cyr (4)	Montamisé (4)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892396	Colombiers (2)	Cenon/Vouneuil (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	10	21/01/24	26892404	Colombiers (2)	Jaunay-Marigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	8	19/11/23 07/01/25	26667660	La Pallu (2)	Avanton (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	10	21/01/24	26668183	Vouzailles (2)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	6	26/11/23	26667739	Savigny L'Evescault (1)	Poullé Tercé (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	E	6	26/11/23	26668210	Lavoux (2)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	8	19/11/23 07/01/25	26667750	Fleuré (3)	Jardres (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	21/01/24	26667757	Villeneuve (2)	Savigny L'Evescault (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	8	19/11/23 07/01/25	26846186	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	21/01/24	26667936	Saulgé (1)	La Chapelle Viviers (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	18/11/23 06/01/25	26667926	La Chapelle Viviers (1)	Sillars (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	19/11/23 07/01/25	26667928	Saulgé (1)	Mazerolles-Lussac (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	H	7	11/11/23 16/12/23 13/01/24	26668003	St Maurice Gençay (2)	Valence en Poitou OC (2)	Terrain impraticable	18/02/24
D5	I	8	18/11/23 06/01/25	26668076	Adriers (2)	Savigné (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D5	I	10	21/01/24	26668088	Vernon (1)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	7	26/11/23 07/01/24	26852811	Gatinaise (1)	Nort St Florent (1)	Arrêté municipal	25/02/24
Fém D2	A	4	15/10/23 07/01/24	26804135	Dissay (1)	St Cerbouillé (1)	Arrêté municipal	18/02/24
Fém D3	C	1	28/01/24	27791355	Parthenay Portugais (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	18/02/24
U15F	B	1	27/01/24	27798554	Saintes (1)	Bressuire (1)	Occupation de terrain	17/02/24
U15F	B	1	03/02/24	27798557	Aigrefeuille (1)	Saintes (1)	Occupation de terrain	02/03/2024*
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789383	Gati foot (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Finale Futsal 79	02/03/2024*
U11-U13F	B	1	27/01/24	27788924	Poitiers Stade (1)	Parthenay Viennay (1)	Occupation de terrain	02/03/2024*

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS							
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683146	Ceaux La Roche (1)	Coussay les Bois (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683148	La Chapelle Viviers (1)	Loudun (1)	Match non joué du tour précédent	17/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683151	Château Larcher (2)	Nouaillé (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683156	Lusignan (1)	Poitiers Portugais (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683165	Villeneuve (1)	Quingçay (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27870888	Sillars (1)	St Savio (1)	Match non joué du tour précédent	17/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24		Champigny (1)	Cissé (1)	Match non joué problème informatique	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27874583	Buxeul (1)	St Christophe (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27683174	Chatain (1)	ASM (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27683176	Lavoux Liniers (1)	Vouzailles (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27683177	Les Roches la Villedieu (1)	Champagné/Vivonne (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27683184	Usseau (1)	Mont sur Guesnes (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Jolliet Rousseau	1	28/01/24	27683188	Vernon (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683277	Mignaloux Beauvoir (3)	Avanton (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683279	Dissay (2)	Moncontour (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683294	Coussay les Bois (2)	Nord Vienne (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683272	Colombiers (2)	Availles en Châtelleraut (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683282	Nouaillé (3)	Adriers (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683917	Poitiers 3 Cités (3)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683919	Antran (3)	St Christophe (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27684028	Nord Vienne (3)	Chasseneuil St Georges (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683923	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Nouaillé (4)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27871516	St Benoit (3)	Valdivienne (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683928	Lavoux Liniers (2)	Oyré Dangé (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683933	Rouillé (3)	Smarves Iteuil/Fontaine (4)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683937	Vouzailles (2)	Sammarçolles (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27875170	Pressac/Availles (2)	Cissé (2)	Match non joué problème informatique	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27874961	Vallée du Salleron (2)	Jardres (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D2	A	12	20/01/24	26666844	Oyré Dangé (1)	Mirebeau (1)	Arrêté à la 45ème min pour terrain impraticable	25/02/24
D2	B	3	08/10/23	26664851	Rouillé (1)	St Julien L'Ars (1)	Décision commission d'Appel	à définir
D2	B	12	20/01/24	26664907	FC 3 Vallées (2)	Brion St Secondin (1)	Arrêté à la 21ème min pour terrain impraticable	à définir

En raison d'un dysfonctionnement informatique remonté à la fédération :

- le match de Champigny – Cissé en coupe Jolliet Rousseau Tour 1 n'apparaît plus
- le match Pressac-Availles (2) – Cissé (2) en Challenge des Réserves Tour 2 n'apparaissait plus
- les matchs joués du tour 2 du Challenge Renaudie apparaissent sans résultat ni feuille de match sur le module compétition et apparaissent deux fois sur Footclubs



## DÉPARTEMENTAL 2

### Match n° 26666844 : Oyré Dangé (1) – Mirebeau (1) en poule A du 20/01/24

Match arrêté à la 45<sup>ème</sup> minute.

La Commission :

- prend note de la décision de l'arbitre de la rencontre (courriel du 22/01/24 à 9h38) d'arrêter le match en raison de l'impraticabilité du terrain, gelé.

- donne le match à rejouer

Les frais d'arbitrage de M. Dagit Nkamba (74,82€) seront à la charge du District

### Match n° 26666812 : Migné Auxances (2) – La Pallu (1) en poule A du 17/12/23 remis le 14/01/24

**Réserve**

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°19 du 24/01/24) qui homologue le résultat acquis sur le terrain.

## DÉPARTEMENTAL 4

### Match n° 26818783 : Mirebeau (2) – Jardres (1) en poule C du 17/12/23 remis le 14/01/24

**Réserve**

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°19 du 24/01/24) qui homologue le résultat acquis sur le terrain.

### Match n° 26818787 : Lavoux-Liniers (1) – Mignaloux Beauvoir (3) en poule C du 17/12/23 remis le 14/01/24

**Évocation**

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°19 du 24/01/24) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Lavoux-Liniers (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Mignaloux Beauvoir (3) avec 3 buts à 0.

### Match n° 26667168 : Poitiers 3 Cités (2) – Vallée du Salleron (1) en poule D du 21/01/24

**Réserve**

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°19 du 24/01/24) qui homologue le résultat acquis sur le terrain.

## Forfait

### Match n° 26667397 : Château Larcher (3) – Vendelogne/Vouillé (1) en poule F du 21/01/24

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Vendelogne/Vouillé (1) (sans déplacement)

Amende de 43€ au club de Vendelogne

### Match n° 26533248 : Chatain (1) – Champagné/Vivonne (1) en poule E du 21/01/24

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Champagné/Vivonne (1) (sans déplacement)

Amende de 43€ au club de Champagné

## DÉPARTEMENTAL 5

L'engagement de Chasseneuil St Georges (4) dans la poule C a été accordé le 12 octobre dernier. Celui-ci étant tardif (4 matchs après le début du championnat) et afin de conserver l'équité de ce championnat, il avait été décidé de ne pas les intégrer au classement.

Toutefois un problème informatique, non réglé à ce jour par la FFF, empêche de retirer cette équipe du classement. C'est pourquoi, afin de mettre celui-ci à jour, il a été décidé d'homologuer les résultats en donnant match perdu 0 à 0 pour chaque rencontre de l'équipe de Chasseneuil St Georges (4), sans pénalité sportive et financière.



**Match n° 26560126 : Beuxes (1) – Ceaux la Roche (1) en poule A du 17/12/23 remis le 14/01/24**  
**Évocation**

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°19 du 24/01/24) qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Ceaux la Roche (1) pour en donner le gain à l'équipe de Beuxes (1) avec 3 buts à 0.

**Match n°26668183 : Vouzailles (2) – Quinçay (2) en poule D du 21/01/24**

L'astreinte arbitrage a repositionné sur ce match M.MOREAU Pascal sans avoir eu connaissance de l'arrêté municipal sur le terrain de Vouzailles. Ses frais de déplacement (26.76€) seront pris en charge par le District.

## **Forfait**

**Match n° 26892405 : Montamisé (4) – Ouzilly/Thuré Besse (2) en poule C du 21/01/24**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Ouzilly/Thuré Besse (2) (sans déplacement)  
Amende de 33€ au club d'Ouzilly

**Match n° 26892402 : Châtelleraut Réunionnais (1) – Chasseneuil St Georges (4) en poule C du 21/01/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Chasseneuil St Georges (4) (sans déplacement)  
Amende de 33€ au club de Chasseneuil St Georges  
Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre M.FRECHIN Eric (32€11) sont à la charge du club de Chasseneuil St Georges.

**Match n°26668182 : Mignaloux Beauvoir (4) – Champigny (1) en poule D du 21/01/24**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (4) (sans déplacement de Champigny (1))  
Amende de 33€ au club de Mignaloux Beauvoir

**Match n° 26837208 : Poitiers PTT (1) – Boivre (3) en poule D du 21/01/24**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Boivre (3) (sans déplacement)  
Amende de 33€ au club de Boivre

## **DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE**

### **Forfait**

**Match n°27791356 : L'Envigne (1) – Naintré (1) en poule C du 28/01/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de L'Envigne (1) (sans déplacement de Naintré (1))  
Amende de 33€ au club de L'Envigne

**Match n°27791357 : ASM (1) – Availles/Vicq (1) en poule C du 28/01/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Availles/Vicq (1) (sans déplacement)  
Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut

## **CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 8 (géré par le District 86)**

**Match n°27788926 : GJ Sud Haut Poitou (1) – Buxerolles/ASAC (2) en poule B du 27/01/24**

Non présentation de tablette. Feuille de match papier

1<sup>er</sup> avertissement : l'usage de la tablette est obligatoire. Le club doit mettre tout en œuvre pour sa bonne utilisation

### **Forfait**

**Match n°27788925 : Niort St Florent (1) – Nieuil L'Espoir (1) en poule B du 27/01/24**

1<sup>er</sup> forfait de Nieuil l'Espoir (1) (sans déplacement)  
Amende de 11€ au club de Nieuil l'Espoir



## COUPE LOUIS DAVID

### Forfait

**Match n°27683158 : Ozon (2) –Châtelleraut SO (3) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe de Châtelleraut SO (3) (sans déplacement et sans avertir l'arbitre)

Les frais de déplacement de SAID Mouray (30€33) seront à la charge du SO Châtelleraut

L'équipe d'Ozon (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

## COUPE LOUIS DAVID : 4ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Boivre 1	D3 A	Poitiers Stade 3	D1	18/02/2024
2	Ceaux La Roche Es 1 ou Coussay Les Bois 1	D5 A / D3 A	Ozon 2	D3 B	25/02/2024
3	Chapelle Viviers 1 ou Loudun 1	D5 G / D3 A	Fc 3 Vallees 86 2	D2 B	25/02/2024
4	Chasseneuil St Georges 1	D1	La Pallu 1	D2 A	18/02/2024
5	Fontaine Le Comte 2	D2 A	Poitiers Asac 1	D3 A	18/02/2024
6	Ingrandes 1	D2 A	Colombiers 1	D3 B	18/02/2024
7	Leignes sur Fontaine 1	D3 C	Smarves Iteuil 1	D1	18/02/2024
8	Leigne sur Usseau 1	D3 B	Oyre Dange 1	D2 A	18/02/2024
9	Lusignan 1 ou Poitiers Portugais 1	D3 D / D5 F	Rouille 1	D2 B	25/02/2024
10	Neuville 3	D2 A	Château Larcher 2 ou Nouaille Es 2	D3 D / D3 C	25/02/2024
11	Montmorillon 2	D1	Liguge 3	D2 B	18/02/2024
12	Mignaloux Beauvoir 2	D2 A	Vicq Sur Gartempe 1	D1	18/02/2024
13	Naintre 2	D3 B	Migne Auxances 2	D2 A	18/02/2024
14	Nord Vienne 1	D2 A	Biard 1	D3 D	18/02/2024
15	Payroux Charroux Mauprévoir 1	D3 D	Brion St Secondin 1	D2 B	18/02/2024
16	Poitiers Cep 1	D2 B	Usson-L'Isle 1	D1	18/02/2024
17	Sammarçolles 1	D4 A	Beaumont St Cyr 2	D1	18/02/2024
18	Sillars 1 ou St Saviol 1	D5 G / D3 D	St Julien L Ars 1	D2 B	25/02/2024
19	St Leger Montbrillais 1	D3 A	Jaunay Marigny 1	D2 B	18/02/2024
20	Thure Besse 1	D2 A	Buxerolles 3	D3 A	18/02/2024
21	Valence En Poitou OC 1	D2 B	Poitiers 3 Cites 1	D1	18/02/2024
22	Villeneuve 1 ou Quincay 1	D4 D / D3 A	Chauvigny 3	D2 B	25/02/2024

## CHALLENGE DES RESERVES

### Forfait

**Match n°27445211 : Mirebeau (2) – Dissay (2) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe de Mirebeau (2) (sans déplacement de Dissay (2))

Amende de 33€ au club de Mirebeau

L'équipe de Dissay (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

**Match n°27445207 : Vouzailles (2) – Coussay Les Bois (2) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe de Vouzailles (2) (sans déplacement de Coussay les Bois (2))

Amende de 33€ au club de Vouzailles

L'équipe de Coussay les Bois (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

**Match n°27683284 : Ouzilly/Thuré Besse (2) – Ozon (3) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe d'Ouzilly/Thuré Besse (2) (sans déplacement de Ozon (3))

Amende de 33€ au club de Ouzilly

L'équipe de Ozon (3) est qualifiée pour la suite de la compétition





## CHALLENGE DES RESERVES - 2ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	ACG Foot Sud 86 (2)	D4E	Montmorillon (3)	D3C	18/02/2024
2	Beaumont St Cyr (3)	D3B	Naintre (3)	D4B	18/02/2024
3	Chasseneuil St Georges (2)	D3C	Antran (2)	D3B	18/02/2024
4	Colombiers (2) ou Availles en Chatellerauld (2)	D5C / D4B	Montamisse (2)	D4C	25/02/2024
5	Fc 3 Vallées 86 (3)	D3C	Poitiers Cep (2)	D3D	18/02/2024
6	Fontaine le Comte (3)	D4C	St Benoit (2)	D3D	18/02/2024
7	Jaunay Marigny (2)	D4B	Oyre Dange (2)	D3B	18/02/2024
8	Migne Auxances (3)	D3D	Leignes sur Fontaine (2)	D4D	18/02/2024
9	Nouaille (3) ou Adriers (2)	D4D / D5I	Valence en Poitou OC (2)	D5H	25/02/2024
10	Poitiers 3 Cites (2)	D4D	Dissay (2) ou Moncontour (2)	D5F / D5A	25/02/2024
11	Ozon (3)	D4B	Vouneuil Beruges (2)	D4F	18/02/2024
12	Sèvres Anxaumont (2)	D4F	Mignaloux Beauvoir (3) ou Avanton (2)	D4C / D5D	25/02/2024
13	Smarves – Iteuil (2)	D4F	Fleure (2)	D3C	18/02/2024
14	Thure Besse (2)	D4B	Coussay les Bois (2) ou Nord Vienne (2)	D5B / D4A	25/02/2024
15	Valdivienne (2)	D4C	St Saviol (2)	D4E	18/02/2024
16	Vicq sur Gartempe (2)	D3C	Châtellerauld Portugais (3)	D4B	18/02/2024

## COUPE JOLLIET ROUSSEAU

## COUPE JOLLIET ROUSSEAU : 2ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Adriers 1	D4 D	Cenon/Vouneuil 1	D4 B	18/02/2024
2	Blanzay 1	D5 H	Jouhet Pindray 1	D5 G	18/02/2024
3	Bonneuil Matours 1	D4 B	Dissay 1	D4 C	18/02/2024
4	Buxeuil 1 ou St Christophe 1	D5 B ou D4 A	Cisse 1 ou Champigny 1	D4 F ou D5 D	25/02/2024
5	Chatain 1 ou ASM 1	D4 E ou D4 A	F.C. Beaulieu 1	D4 D	25/02/2024
6	Coussay	D4 A	Châtellerauld Reunionnais 1	D5 C	18/02/2024
7	Haims	D5 G	Valence En Poitou Couhe 1	D4 E	18/02/2024
8	Lavoux Liniers 1 ou Vouzailles 1	D4 C ou D4 A	Les Roches /La Villedieu 1 ou Champagne Vivonne 1	D4 F ou D4 E	25/02/2024
9	Ouzilly 1	D4 B	Les 3 Moutiers	D4 A	18/02/2024
10	Pressac Availles 1	D5 I	Vivonne 1	D3 D	18/02/2024
11	Saulgé	D5 G	Vernon 1 ou Poitiers Gibauderie 1	D5 I ou D3 C	25/02/2024
12	St Maurice Gency 1	D3 D	Nalliers 1	D4 D	18/02/2024
13	Usseau 1 ou Mont sur Guesnes 1	D5 B ou D5 A	Vendelogne Vouillé 1	D4 F	25/02/2024
14	Vallee Du Salleron 1	D4 D	Paizay le Sec	D5 G	18/02/2024



## COUPE TASSIN

### COUPE TASSIN 1er tour à jouer avant le 18/02/24

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 B
2	LIGUGE (2)	R3 C	CHÂTEAU LARCHER (1)	R3 B
3	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 D	CHAUUVIGNY (2)	R2 A
4	NOUAILLE (1)	R3 B	OZON (1)	R3 A
5	NEUVILLE (2)	R3 A	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	R3 B
6	BUXEROLLES (2)	R3 B	FC 3 VALLEES 86 (1)	R3 D

## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

### Forfait

**Match n°27445253 : Smarves Iteuil/Fontaine (4) – Mignaloux (4) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe de Mignaloux (4) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Mignaloux

L'équipe de Smarves Iteuil /Fontaine (4) est qualifiée pour la suite de la compétition

**Match n°27875173 : Villeneuve (2) – Smarves Iteuil (3) du 28/01/24**

Forfait de l'équipe de Villeneuve (2) (sans déplacement de Smarves Iteuil (3))

Amende de 33€ au club de Villeneuve

L'équipe de Smarves Iteuil est qualifiée pour la suite de la compétition

### CHALLENGE M. RENAUDIE - 3ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Antran 3 ou St Christophe 2	D5B ouD5A	Beaumont St Cyr 4	D5 C	25/02/2024
2	Aslonnes 1	D5 H	Montamisé 3	D5 F	18/02/2024
3	Beuxes 1	D5 A	Vouzailles 2 ou Sammarcolles 2	D5D ouD5A	25/02/2024
4	Bonnes 1	D5 E	Ouzilly/Thuré 2	D5 C	18/02/2024
5	Bouresse / Queaux Moussac 2 ou Nouaille 4	D5G ouD5F	St Maurice Gencay 2	D5 H	25/02/2024
6	Fleure 3	D5 E	Bouresse/Queaux Mous 1	D5 I	18/02/2024
7	Lavoux-Liniers 2 ou Oyre Dange 3	D5E ouD5B	Nord Vienne 3 ou Chasseneuil St Georges 3	D5A ouD5F	25/02/2024
8	Loudun 2	D5 A	Cenon sur Vienne 2	D5 C	18/02/2024
9	Mazerolles Lussac 1	D5 G	Vallée du Salleron 2 ou Jardres 2	D5G ouD5E	25/02/2024
10	Orches 1	D5 A	La Pallu 2	D5 D	18/02/2024
11	Poitiers Ptt 1	D5D	St Julien L Ars 2	D5 E	18/02/2024
12	Poitiers Asac 2	D5 E	Quincay 2	D5 D	18/02/2024
13	Pouille Terce As 1	D5 E	Poitiers 3 Cites 3 ou Payroux Charroux Mauprévoir 2	D5F ouD5I	25/02/2024
14	Rouille 3 ou Smarves Iteuil/Fontaine le Comte 4	D5H ouD5F	Cissé 2 ou Pressac/Availles 2	D5D ouD5I	25/02/2024
15	Savigne 1	D5 I	Smarves Iteuil 3	D5 D	18/02/2024
16	Savigny L'Evescault 1	D5 E	St Benoît Es 3 ou Valdivienne 3	D5F ouD5G	25/02/2024



## COUPE DU POITOU FEMININE à 11

En raison du nombre d'équipes encore engagées en Coupe de la LFNA, un tour supplémentaire doit être ajouté pour que la compétition puisse aller à son terme.

La commission établit un nouveau calendrier qui tient compte de cet ajout et modifications

T1	T2	1/8èmes	1/4	1/2	finale
04/03/24	31/03/24	14/04/24	28/04/24	26/05/24	09/06/24

## TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

### Amende de 25€

Match n° 27444988 : Usseau (1) – Villeneuve(1) en Coupe Louis David du 28/01/24

Match n° 26666979 : Oyré (2) – Beaumont (3) en D3 poule B du 28/01/24

Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.**

**Le président, Eric Maïoroff.**



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 31 janvier 2024  
Procès-verbal n° 20

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU  
MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE  
**Invité :** M. Jacky CHAUVIN.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 19 (par voie électronique) du mercredi 24 janvier 2024 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

#### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Avanton	Ligugé	Pouillé Tercé
Beaumont St Cyr	Lusignan	Savigné
Biard	Mignaloux Beauvoir	Sèvres Anxaumont
Bonneuil Matours	Migné Auxances	Smarves Iteuil
Buxerolles	Mirebeau	Sommières St Romain
Cenon sur Vienne	Montamisé	St Benoît
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	St Julien l'Ars
Chauvigny	Naintré	St Maurice Gençay
Colombiers	Neuville	St Saviol
Coussay	Nieuil l'Espoir	Stade Poitevin
Croutelle	Nord Vienne	Thuré Besse
FC 3 vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Usseau
Fleuré	Oyré Dangé	Valence en Poitou – Couhé
Fontaine le Comte	Ozon	Valence en Poitou OC
GJ Montasèvres	Pleumartin La Roche Posay	Vallée du Salleron
Ingrandes	Poitiers 3 cités	Vicq sur Gartempe
Jaunay Marigny	Poitiers Asac	Vouillé
La Pallu	Poitiers Beaulieu FC	Vouzailles
Leigné sur Usseau	Poitiers Cep	

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



## OUVERTURES DE DOSSIERS

### **Match n° 26666979 : Oyré Dangé (2) – Beaumont St Cyr (3) en Départemental 3 poule B du 19/01/23 remis le 06/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 05/11/23 remis le 14/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DOSSIER EN INSTANCE

### **Match n° 26804167 : St Cerbouille (1) – Ste Eanne (1) en Départemental 2 Féminin du 28/01/24 avancé au 21/01/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueuses suspendues non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 1

### **Match n° 26529465 : Montmorillon (2) – Smarves Iteuil (1) en Départemental 1 du 13/01/24 remis le 27/01/24**

Courriel de confirmation de réserve du club de Smarves Iteuil (29/01/24 à 02h39).

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Montmorillon pour le motif suivant : des joueurs du club de Montmorillon sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le jour même ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que la rencontre de l'équipe de Montmorillon (1) ne jouait pas le même week-end.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe de Montmorillon (1) évoluant en Régional 2 poule B du 20/01/24 : Montmorillon (1) – St Pantaléon (1), que seul le joueur Dylan LOPES TENREIRO, entré en jeu à la 80ème minute et joueur de moins de 23 ans était inscrit sur les deux feuilles de matchs.

Considérant qu'à l'AG de Poitiers du 22/06/22 il a été voté :

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine à l'ensemble des compétitions départementales seniors. (avec adaptation)

*Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional (ou départemental) Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale (ou départementale), peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional (ou départemental) avec la première équipe réserve de leur club.*

Considérant que le joueur Dylan LOPES TENREIRO n'est entré en jeu qu'en seconde période et est âgé de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> juillet de la saison en cours et qu'en conséquence ce joueur pouvait participer à la rencontre en rubrique.

Considérant que l'équipe de Montmorillon (2) n'est pas en infraction avec les règlements.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Smarves Iteuil.

**Dossier classé.**



## DÉPARTEMENTAL 2

### **Match n° 26666838 : La Pallu (1) – Oyré Dangé (1) en poule A du 28/01/24**

Considérant l'arrêté municipal de St Martin La Pallu sur les terrains engazonnés des stades Maurice Dansac qui en interdit l'accès aux sportifs du 27 janvier 2024 à partir de 8h00 au dimanche 28 janvier 2024, 23h.

Considérant l'arrêté municipal sur le stade de Chabournay (terrain d'Honneur et d'entraînement) qui y interdit les rencontres et entraînements prévus du vendredi 26 janvier 2024 au dimanche 28 janvier 2024 inclus en raison des conditions climatiques qui ont rendu le terrain impraticable.

Considérant le rapport de M. Patrice HÉRAULT, membre de la Commission Départementale des Terrains et installations sportives, qui s'est déplacé sur les terrains de St Martin La Pallu.

Considérant qu'à son arrivée, il a constaté que sur les terrains honneur et annexe se déroulaient des plateaux de jeunes.

Considérant que les élus présents ont répondu négativement à la demande de levée de l'arrêté municipal compte-tenu des frais engagés pour la remise en état de la pelouse.

Considérant que l'équipe de La Pallu (1) a déjà refusé, par deux fois, face à Vouneuil-Béruges et Ingrandes, une inversion de rencontre en championnat suite à l'impossibilité de jouer les matchs sur l'un des terrains de St Martin La Pallu alors que la programmation (jour et horaire) restait identique en jouant la rencontre chez l'adversaire, tout en sachant que les matchs retours auraient également été inversés.

Considérant qu'il n'était pas possible de proposer l'inversion de la rencontre puisqu'un arrêté municipal avait été posé sur le terrain de Oyré.

Considérant que l'équipe de La Pallu (1) avait déjà, avant ce match, 2 rencontres en retard.

Par ces motifs, la Commission **donne match à jouer à une date ultérieure mais adresse un avertissement au club de La Pallu.**

A compter de ce jour, pour tout match non joué sur les terrains du club de La Pallu, la raison en sera étudiée et la Commission pourra le donner perdu par pénalité à l'équipe du club concernée.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

**Dossier classé.**

## CHALLENGE des RÉSERVES

### **Match n° 27683288 : St Julien l'Ars (2) – Valence en Poitou OC (2) du 28/01/24**

Courriel de confirmation de réserve d'après match du club de St Julien l'Ars (29/01/24 à 13h07).

S'agissant de l'attribution de cartons blancs, la Commission Litiges et Contentieux n'est pas compétente en la matière.

Dossier transmis à la Commission Départementale d'Arbitrage.

**Dossier classé.**

## DIVERS

### **Courriels des clubs de Bouresse, Lavoux-Liniers et Oyré Dangé :**

Réponse par courriel.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 27748071 : Vouneuil Béruges (1) – Poitiers ASPTT (1) en U17 / U18 Départemental 2 poule D du 27/01/24

- Match n° 27445197 : Lavoux-Liniers (2) – Avanton (2) en Challenge des Réserves du 10/12/23 remis le 28/01/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 2723481 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.  
Maryse MOREAU.**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

### Réunion du jeudi du 1<sup>er</sup> février 2024 Procès-verbal n°17

**Président** M. Philippe BARRITAUULT  
**Présents** Mmes Patricia PATRAULT et Chantal PINTAULT - MM. Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT  
**Excusée** Mme Sylvie TESSERAU

\*\*\*\*\*

Le PV n°16 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D2	A	2	03/02/24	27747984	Migné Auxances (3)	Gj Dissay Beaumont (1)	Occupation des installations	10/02/24
U15	D2	A	2	03/02/24	27762363	Nord Vienne/ASM/Sam/3M/SLM/Be(1)	Châtellerault Portugais (1)	Manifestation	10/02/24
U15	D2	C	2	03/02/24	27748199	Jaunay Marigny (1)	Poitiers ASAC (2)	Occupation des installations	10/02/24
U13	D1	/	1	20/01/24	27747474	GJ VVM Chauvigny (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal	17/02/24
U13	D2	A	2	27/01/24	27762439	Poitiers Stade (3)	Gj Foot Sud 86 (1)	Occupation des installations	24/02/2024
U13	D3	C	1	27/01/24	27762559	La Pallu (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	10/02/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS								
Challenge	T	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le	
U15	2	13/0124	27498208	Neuville (1)	Nieui Mignaloux (1)	Arrêté municipal	17/02/24	
U17/U18	2	13/0124	27498530	Gj 3 Vallées 86 (2)	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Terrain impraticable	17/02/24	

## DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

\*\*\*\*\*

SAISON 2023 / 2024

CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	<u>1/8</u> : du 13 janvier 2024	2 mars 2024
Challenge U15	<u>1/8</u> : du 13 janvier 2024	2 mars 2024
Challenge DANSAC	<u>T1</u> : du 11 novembre 2023	17 février 2024

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord



## DATES A RETENIR

Suite à la réunion du groupe de travail sur les compétitions de jeunes du 6 janvier dernier, la commission souhaite présenter les principales modifications à l'ensemble des clubs. Cette réunion est envisagée début mars (lundi soir)

Finale Départementale Festival Foot U13 Pitch : Samedi 6 avril

Finale Départementale Fetis Lahitte : samedi 10 février à Civaux

Finale Régionale Fetis Lahitte : samedi 13 avril à Chasseneuil (16)

## U17 DEPARTEMENTAL 2

### Forfait

**Match n° 27764489 : Montmorillon (3) - Nieuil/Mignaloux (1) en poule C du 27/01/24**

1<sup>er</sup> forfait du Club de Montmorillon (3) (sans déplacement de Nieuil/Mignaloux (1)).

Amende de 11€ au club de Montmorillon.

## U15 DEPARTEMENTAL 1

La commission enregistre le changement de terrain de l'équipe de GJ Val de Vonne qui jouera ses matchs à domicile sur le terrain de Jazeneuil.

**Match n°27762275 : Poitiers ASAC (1) – Neuville (1) du 27/01/24**

La commission prend note de l'observation de l'arbitre de la rencontre M.ROBIN. Le match était initialement prévu sur le terrain C mais Grand Poitiers a modifié en le programmant sur le terrain B.

## U13 DEPARTEMENTAL 3

**Match n°27748194 : Thuré Besse (1) – GJ Dissay Beaumont (2) en poule A du 27/01/24**

Non présentation de tablette. Feuille de match papier

1<sup>er</sup> avertissement : l'usage de la tablette est obligatoire. Le club doit mettre tout en œuvre pour sa bonne utilisation

### Forfait

**Match n° 27758253 : Châtelleraut Portugais (2) – Coussay.Soc.Pleumartin (2) en poule A du 27/01/24**

1<sup>er</sup> forfait du club de Coussay.Soc.Pleumartin (2) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Coussay Les Bois.

**Match n° 27762831 : GJ 3 Vallées 86 (3) – GJ VVM Chauvigny (4) en poule F du 27/01/24**

La commission demande au GJ VVM Chauvigny de bien veiller à remplir les formalités d'avant match.

## CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

**Date limite des inscriptions (Footclubs) : mercredi 14 février**

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

La commission prend note de l'engagement de Naintré en U15 à 8





## CHALLENGE U17-U18

**2ème tour  
Huitièmes de finale,  
Le 2 mars 2024**

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
1	GJ MONTASEVRES 3	D2C		NEUVILLE 1	D1
2	VOUNEUIL BERUGES 1	D2B		BUXEROLLES 1	D1
3	JAUNAY MARIGNY 2	D2B		POITIERS CEP 1	D2D
4	CENON/PO/VO/GJ AI 1	D2A		JAUNAY MARIGNY 1	D1
5	SAINT BENOIT 1	D1		GJ DISSAY BEAUMONT 1	D2A
6	GJ FOOT SUD 86 1	D1		VALDIVIENNE 1	D2C
7	NIEUIL MIGNALOUX 1	D2C		NAINTRE 1	D1
8	GJ 3 VALLEES 86 2 ou GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	D1 D2D		MIGNE AUXANCES 2	D1

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord

## CHALLENGE U15

**2ème tour  
Huitième de finale,  
Le 2 mars 2024**

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
1	NEUVILLE 2	D2B		ST BENOIT 1	D1
2	MIREBEAU 1	D1		AVAILLES BONNEUIL 1	D2B
3	GJ MONTASEVRES 1	D2B		GJ AVENIR 86 1	D1
4	CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	D2A		BUXEROLLES 1	D1
5	BRION/GENC/CH/SOM 1	D2D		GJ VAL DE VONNE 1	D1
6	MONTMORILLON 2	D1		GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2D
7	GJ FOOT SUD 86 1	D2D		NEUVILLE 1 ou NIEUL MIGNALOUX 1	D1 D2D
8	POITIERS CEP 1	D2D		NAINTRE 1	D2A

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord



## CHALLENGE DANSAC

### CHALLENGE DANSAC U13

1er TOUR - samedi 11 Novembre 2023 reporté au samedi 17 Février 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>A</b></td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">ASM FC 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">OZON 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">SAMMARCOLLES/INV/3M 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">THURE BESSE 1</td></tr> </table>	<b>A</b>	ASM FC 2	OZON 1	SAMMARCOLLES/INV/3M 1	THURE BESSE 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>B</b> à Bonneuil</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">BONNEUIL/AVAILLES 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">COUSSAY/PLUSOC 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">OZON 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">SO CHATELLERAULT 2</td></tr> </table>	<b>B</b> à Bonneuil	BONNEUIL/AVAILLES 1	COUSSAY/PLUSOC 2	OZON 2	SO CHATELLERAULT 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>C</b> à Antran</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CHATELLERAULT PORTUGAIS 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ AVENIR 86 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ DISSAY BEAUMONT 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">JAUNAY MARIGNY 2</td></tr> </table>	<b>C</b> à Antran	CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	GJ AVENIR 86 2	GJ DISSAY BEAUMONT 2	JAUNAY MARIGNY 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>D</b> à Bonnes</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ 3 VALLEES 86 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MONTMORILLON 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST SAVIN/VICQ 1</td></tr> </table>	<b>D</b> à Bonnes	GJ 3 VALLEES 86 2	GJ VVM CHAUVIGNY 3	MONTMORILLON 2	ST SAVIN/VICQ 1
<b>A</b>																							
ASM FC 2																							
OZON 1																							
SAMMARCOLLES/INV/3M 1																							
THURE BESSE 1																							
<b>B</b> à Bonneuil																							
BONNEUIL/AVAILLES 1																							
COUSSAY/PLUSOC 2																							
OZON 2																							
SO CHATELLERAULT 2																							
<b>C</b> à Antran																							
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2																							
GJ AVENIR 86 2																							
GJ DISSAY BEAUMONT 2																							
JAUNAY MARIGNY 2																							
<b>D</b> à Bonnes																							
GJ 3 VALLEES 86 2																							
GJ VVM CHAUVIGNY 3																							
MONTMORILLON 2																							
ST SAVIN/VICQ 1																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>E</b> à Gençay</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ FOOT SUD 86 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VAL DE VONNE 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">ST MAURIE GENÇAY/ SOMB/CH 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VALENCE EN POITOU 1</td></tr> </table>	<b>E</b> à Gençay	GJ FOOT SUD 86 2	GJ VAL DE VONNE 2	ST MAURIE GENÇAY/ SOMB/CH 2	VALENCE EN POITOU 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>F</b> à St Savin</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BONNEUIL/AVAILLES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NIEUIL L'ESPOIR 1</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">ST SAVIN/VICQ 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VALDIVIENNE 1</td></tr> </table>	<b>F</b> à St Savin	BONNEUIL/AVAILLES 2	NIEUIL L'ESPOIR 1	ST SAVIN/VICQ 2	VALDIVIENNE 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>G</b> à Lençloître</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ AVENIR 86 1</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">L'ENVIGNE/CERNAY 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NAINTRE 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NEUVILLE 2</td></tr> </table>	<b>G</b> à Lençloître	GJ AVENIR 86 1	L'ENVIGNE/CERNAY 1	NAINTRE 2	NEUVILLE 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>H</b> à Benassay</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CHASSENEUIL ST GEORGES 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CISSE 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ SUD HAUT POITOU 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NEUVILLE 3</td></tr> </table>	<b>H</b> à Benassay	CHASSENEUIL ST GEORGES 1	CISSE 2	GJ SUD HAUT POITOU 2	NEUVILLE 3
<b>E</b> à Gençay																							
GJ FOOT SUD 86 2																							
GJ VAL DE VONNE 2																							
ST MAURIE GENÇAY/ SOMB/CH 2																							
VALENCE EN POITOU 1																							
<b>F</b> à St Savin																							
BONNEUIL/AVAILLES 2																							
NIEUIL L'ESPOIR 1																							
ST SAVIN/VICQ 2																							
VALDIVIENNE 1																							
<b>G</b> à Lençloître																							
GJ AVENIR 86 1																							
L'ENVIGNE/CERNAY 1																							
NAINTRE 2																							
NEUVILLE 2																							
<b>H</b> à Benassay																							
CHASSENEUIL ST GEORGES 1																							
CISSE 2																							
GJ SUD HAUT POITOU 2																							
NEUVILLE 3																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>I</b> à St Georges les Baillargeaux</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">CHASSENEUIL ST GEORGES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ SUD HAUT POITOU 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">L'ENVIGNE/CERNAY 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MIGNE AUXANCES 2</td></tr> </table>	<b>I</b> à St Georges les Baillargeaux	CHASSENEUIL ST GEORGES 2	GJ SUD HAUT POITOU 3	L'ENVIGNE/CERNAY 2	MIGNE AUXANCES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>J</b></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ ESPOIR SUD POITIERS 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS ASAC 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">ST BENOIT 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VOUNEUIL BERUGES 2</td></tr> </table>	<b>J</b>	GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	POITIERS ASAC 2	ST BENOIT 1	VOUNEUIL BERUGES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>K</b> à Lavoux</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BUXEROLLES 2</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS ASAC 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST BENOIT 2</td></tr> </table>	<b>K</b> à Lavoux	BUXEROLLES 2	GJ VVM CHAUVIGNY 2	POITIERS ASAC 3	ST BENOIT 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>L</b> à Sèvres Anxaumont</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 4</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ MONTASEVRES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MIGNE AUXANCES 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS STADE 3</td></tr> </table>	<b>L</b> à Sèvres Anxaumont	GJ VVM CHAUVIGNY 4	GJ MONTASEVRES 2	MIGNE AUXANCES 3	POITIERS STADE 3
<b>I</b> à St Georges les Baillargeaux																							
CHASSENEUIL ST GEORGES 2																							
GJ SUD HAUT POITOU 3																							
L'ENVIGNE/CERNAY 2																							
MIGNE AUXANCES 2																							
<b>J</b>																							
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2																							
POITIERS ASAC 2																							
ST BENOIT 1																							
VOUNEUIL BERUGES 2																							
<b>K</b> à Lavoux																							
BUXEROLLES 2																							
GJ VVM CHAUVIGNY 2																							
POITIERS ASAC 3																							
ST BENOIT 2																							
<b>L</b> à Sèvres Anxaumont																							
GJ VVM CHAUVIGNY 4																							
GJ MONTASEVRES 2																							
MIGNE AUXANCES 3																							
POITIERS STADE 3																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>M</b> à Beaumont</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GIBAUDERIE/BEAULIEU 1</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ DISSAY BEAUMONT 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS CEP 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS 3 CITES 2</td></tr> </table>	<b>M</b> à Beaumont	GIBAUDERIE/BEAULIEU 1	GJ DISSAY BEAUMONT 3	POITIERS CEP 2	POITIERS 3 CITES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;"><b>N</b> à Fontaine le Comte</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BUXEROLLES 3</td></tr> <tr style="background-color: #00AEEF; color: white;"><td style="text-align: center;">GJ ESPOIR SUD POITIERS 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">LIGUGE 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS STADE 2</td></tr> </table>	<b>N</b> à Fontaine le Comte	BUXEROLLES 3	GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	LIGUGE 1	POITIERS STADE 2												
<b>M</b> à Beaumont																							
GIBAUDERIE/BEAULIEU 1																							
GJ DISSAY BEAUMONT 3																							
POITIERS CEP 2																							
POITIERS 3 CITES 2																							
<b>N</b> à Fontaine le Comte																							
BUXEROLLES 3																							
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3																							
LIGUGE 1																							
POITIERS STADE 2																							

## U11

### Modification du calendrier

Afin de libérer le week-end de Pâques, la commission a pris la décision d'annuler la journée de Foot diversifié du samedi 9 mars et de commencer la phase 3 ce jour-là :

J1 :9/03/24

J2 :16/03/24

J3 :23/03/24

J4 :6/04/24

J5 :4/05/24

J6 :18/05/24

Toutefois, le week-end du 30/31 mars reste une journée de rattrapage.



## FETIS LAHITTE U11

La commission félicite nos huit équipes qualifiées pour la finale départementale qui se déroulera le samedi 10 février à Civaux:

Féminines :

SO Châtelleraut  
Poitiers 3 Cités  
Stade Poitevin  
Buxerolles - Poitiers ASAC

Masculines :

SO Châtelleraut  
Biard  
Stade Poitevin  
GJ VVM Chauvigny

## TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

**Amende de 13€**

Match n° 27498211 : Ozon (1) – Neuville (1) en challenge U15 du 14/01/24

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation**  
**Le Président, Philippe BARRITault**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Saison 2023/2024

# Sélection de la VIENNE U14 Filles



### CONVOCAZIONE OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2010.

#### Programme de détection :

- Mercredi 22/12 : stage (avec toutes les joueuses licenciées nées en 2010)
- Mercredi 06/12 : stage (avec environ 30 joueuses convoquées)
- Jeudi 04/01 : stage (avec environ 30 joueuses convoquées)
- Mercredi 31/01 : séance CPS (avec 16 joueuses convoquées)
- Mercredi 14/02 : Sélection de la Vienne : opposition contre Sélection Deux-Sèvres à Pompaire (avec 16 joueuses convoquées)
- Vendredi 01/03 : Tournoi Interdistricts (sélection commune 86/79 avec x joueuses convoquées)



Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'une gourde



### Match amical contre Sélection des Deux-Sèvres

**MERCREDI 14 FEVRIER 2024 à POMPAIRE (79200)**

(Stade Joël Godard - 8, rue Lavandières)

**Rendez-vous sur place à 14h30 (coup d'envoi à 15h30 - fin prévue vers 17h15)**

### Liste des 16 filles convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	BOEUF	JULINE	STADE POITEVIN F. C.
2	BOULIN	ZOE	STADE POITEVIN F. C.
3	BRECHET	JADE	S.O. CHATELLERAULT
4	CHAIGNEAU	ALYSSA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
5	CHASSEPORT	ELIA	S.O. CHATELLERAULT
6	DOUSSELIN	CHARLINE	S.O. CHATELLERAULT
7	GALAIS	JADE	S.O. CHATELLERAULT
8	GUELPIN LE RICHE	LOLA	U.ET.S. MONTMORILLON
9	GUILLOTEAU	LINA	STADE POITEVIN F. C.
10	HARDERWIJK	ROSELINE	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
11	JOUNEAU	LAURA	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
12	LIMOUSIN	NINA	STADE POITEVIN F. C.
13	MARTINEAU	SARAH	S.O. CHATELLERAULT
14	MAULIGALO	MEOLYNE	S.O. CHATELLERAULT
15	MOREAU	LIANA	STADE POITEVIN F. C.
16	ROUYOUX GIRARD	KARA	STADE POITEVIN F. C.

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86 - 06.44.28.33.94



### Section sportive arbitrage de Niort : et si tu te lançais dans l'aventure ?

La **section sportive Football filière arbitrage** ouverte au **Lycée de la Venise Verte** à Niort permet aux jeunes sportifs de haut niveau, de bénéficier parallèlement à leur scolarité, d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive. Elle s'adresse prioritairement aux élèves entrant en classe de seconde. Les candidatures sont ouvertes pour l'année prochaine.

Tu es actuellement en 4ème, 3ème ou en Seconde et tu as envie d'intégrer une Section Sportive Arbitrage pour parfaire l'équilibre entre ta passion et ta réussite scolaire ?

Alors pour **préparer les portes ouvertes du lycée qui se dérouleront le 16 mars 2024**, n'hésite plus et viens participer à la visio d'information de la Section Arbitrage de Niort !

 Samedi 10 Février 2024 à 09h00

 Lien pour t'inscrire à la visio : <https://forms.gle/fpNeF5mySFrLgvFh6>



**VISIO DE  
PRESENTATION**

**SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 - 9H00**  
**INSCRIPTION EN  
DESCRIPTION**





## Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.  
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

Capacité d'accueil : 24 élèves sur  
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard  
50, rue de la Jambe à l'Âne  
86000 POITIERS  
☎ 05 49 44 66 05  
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr  
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

### Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

### EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30  
Inscription avant le 8 avril 2024



## SECTION SPORTIVE

# Football féminin

Collège Pierre de Ronsard



POITIERS



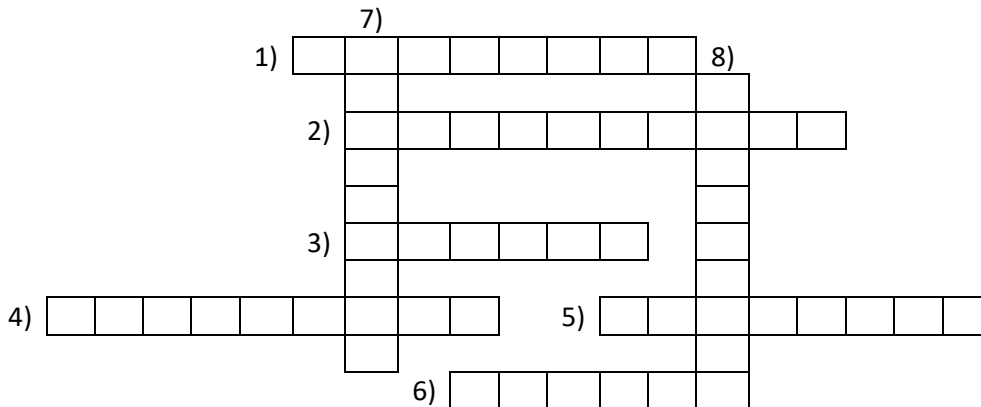
### Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.



# MINI-JEU

## Nos arbitres de D1



- 1) Ancien trésorier du club de Coulombiers, actuellement arbitre pour le club de Mignaloux
- 2) Arbitre de D1 le plus âgé
- 3) Il a officié au centre lors de la finale de la Coupe Louis David 22-23
- 4) Membre de la CDA
- 5) De son prénom Sébastien ...
- 6) Il n'y a pas plus au sud que lui en D1
- 7) Va officier sur le derby de Poitiers ce week-end
- 8) Descend tout juste de R3, il intervient lors de certaines formations du District

### Réponses du dernier Vienne Hebdo :

Retrouver les 12 sites d'accueil de la première journée du Challenge Fétis-Lahitte U11 et U11-U13F

A	B	C	H	A	T	E	L	L	E	R	A	U	L	T	F	G	H	E
C	D	E	A	B	B	A	H	L	R	B	B	E	I	C	T	D	I	J
M	O	N	C	O	N	T	O	U	R	U	Q	U	I	N	C	A	Y	K
O	A	D	E	C	A	C	I	M	S	L	M	N	O	N	P	Q	S	L
N	B	F	G	V	Z	D	S	T	S	A	V	I	N	O	U	F	R	M
T	C	I	K	O	Y	E	J	N	K	J	C	I	H	P	G	X	T	L
M	D	J	A	U	N	A	Y	M	A	R	I	G	N	Y	H	N	U	U
O	A	J	L	Z	X	K	K	P	V	V	G	F	T	S	I	O	P	S
R	B	C	M	A	W	R	C	O	A	W	F	H	I	J	Z	Y	V	S
I	E	I	N	I	S	F	D	O	N	K	D	T	J	Q	R	X	W	A
L	F	V	O	L	T	Z	E	P	T	X	V	W	H	J	K	L	Q	C
L	Z	A	P	L	V	U	L	Q	O	Y	U	G	K	U	V	M	Z	A
O	G	U	Q	E	V	G	M	N	N	Z	V	W	L	R	R	Y	B	P
N	H	X	R	S	W	S	T	U	T	A	Z	Y	X	S	W	E	C	Q
S	Y	T	X	U	S	M	A	R	V	E	S	H	M	X	Y	N	O	R